

N°843

17 Nov. 2021  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## Eclairer l'avenir

Nous ne pouvons construire l'avenir sans connaître notre présent et nous ne pouvons avoir la main sur notre présent, si nous méconnaissons notre passé. D'aucuns tentent d'effacer certaines pages de notre Histoire, nous avons le devoir de les faire connaître et de les populariser. 6000 femmes, hommes et enfants étaient présents dans les carrières de Chateaubriant le 24 octobre dernier. Ils n'oublient pas !

Le 21 octobre 1941, il y a 80 ans, 27 otages des nazis étaient fusillés. Ils avaient tous le même point commun : ils étaient militants politiques et/ou militants de la CGT dont Jean Grandel, secrétaire général de la CGT PTT et maire de Gennevilliers. Ces hommes étaient des ouvriers, des intellectuels, des étudiants, des élus du peuple.

Dès les premiers jours de la guerre, ils ont été dessaisis de leurs mandats et ont été arrêtés entre 1940 et 1941 parce qu'ils avaient participé au Front Populaire. Alors que la résistance commençait à s'organiser, des représailles ont été exigées par les Nazis. Pierre Pucheu, devenu ouvertement d'extrême droite sous le Front Populaire, ministre de l'Intérieur sous Pétain (il n'est plus Maréchal depuis 75 ans) a établi avec soin la liste des otages.

Sans doute l'occasion était trop belle de laver « l'affront de 1936 », les grèves, l'occupation des usines et les conquêtes sociales, les 40 heures, les conventions collectives et les congés payés. Mais ce crime va se retourner contre son auteur. Car le sacrifice de nos camarades a finalement donné du courage. Le retentissement fut grand dans toute la France.

N'oublions pas et « Soyons dignes d'eux ! »



### Branche Poste

#### Toujours du moins !

Pour La Poste et ses actionnaires, les bénéfices doivent être conséquents. Après avoir fait financer par l'Etat la partie considérée comme du service public, de nombreuses économies sont à l'étude pour réduire les coûts, la masse salariale et les m<sup>2</sup> de locaux. Chaque branche y participera et les conséquences pour les cadres sont engagées avec l'augmentation des responsabilités pour les managers de proximité, le non-remplacement et la suppression des postes d'expertise (RH, préventeurs, formateurs, conseillers bancaires...), les transferts d'activités vers des niveaux inférieurs et les fermetures de bureaux. Pour le service public et les conditions de travail des personnels, à quelle hauteur l'entreprise souhaite-t-elle mettre les moyens, tant au niveau de la reconnaissance que de la rémunération ? Celle du moins disant social ?

#### Surveillance 4.0

Une évolution du « fil contact », outil utilisé par les conseillers bancaires, leur permet enfin d'accéder plus facilement aux fiches clients lors de séances de contacts téléphonés. Ladite évolution contient malheureusement un pendant pouvant dépasser amplement l'acquis. En effet, le système permettra une comptabilité individuelle précise des appels donnés, reçus et décrochés avec un marquage à la culotte précis à l'heure. Quand on en est réduit à compter au lieu de trouver des solutions au surbooking et permettre aux Conseillers Financiers d'exercer sereinement et pleinement leur métier, le flicage comme le matraquage ne résout en rien les problèmes soulevés. La CGT renouvelle, à la fois, son opposition à la politique de pistage et réitère ses demandes de légitime confiance vis-à-vis des personnels.

### Branche Télécoms

#### Votons et faisons voter CGT

Les élections au CA d'Orange ont lieu du 16 au 18 novembre pour 1<sup>er</sup> tour et du 24 au 26 novembre dans l'éventualité d'un second tour. Ses membres votent les orientations stratégiques et sociales (investissement, recrutement, rémunération...). La CGT présente au CA sera le porte-voix des personnels afin de sortir d'une analyse purement financière. Elle alertera l'État, 1<sup>er</sup> actionnaire, sur les choix stratégiques et financiers (politique de dividendes, politique industrielle, désinvestissement en R&D, externalisation des réseaux, grilles indiciaires des fonctionnaires, destruction massive d'emplois). Elle portera des propositions alternatives pour répartir les richesses en faveur des salariés et exigera un nouveau droit de veto suspensif sur les décisions stratégiques impactant le personnel. Votons et faisons voter CGT !

#### Augmentez nos salaires !

L'INSEE a publié les chiffres de l'inflation pour octobre 2021, elle atteint 2,6 % au bout de trois trimestres seulement (et même 3,2 % selon l'indice des prix à la consommation européen). Les biens de premières nécessités sont les plus impactés par la hausse des prix, en premier lieu les flux énergétiques et l'alimentation. Chez Orange, lors de la négociation annuelle obligatoire salariale et dès avril, la CGT avait alerté sur l'insuffisance des mesures proposées. Suite à l'échec des négociations, la direction a imposé une décision unilatérale avec un taux directeur de 1,8 % (budget des promotions inclus) et seulement 0,9 % de mesures collectives. La CGT a écrit au PDG, le 3 novembre dernier, afin de rouvrir les négociations annuelles 2021, c'est une urgence !

FLASH CADRES  
SEVEN CADRES  
FLASH CADRES



## Échos

### Et la réalité ?

Face à la flambée des prix de l'énergie et des carburants et à la colère grandissante, le gouvernement annonce une « indemnité inflation » de 100€ soit 8,30€/mois pour les français gagnant moins de 2 000€/nets et le blocage du prix du gaz pour 2022. Le Secours populaire pointe une hausse de la précarité et les difficultés des français vivant en dessous du seuil de pauvreté, parmi eux, 64% ne savent plus quelles dépenses restreindre, alors que des milliards d'aides sont versées aux entreprises dont certaines réalisent d'énormes profits. Pour la CGT, le seul moyen de stopper les augmentations de tarifs est de sortir l'électricité et le gaz de la contrainte des marchés financiers et de les mettre entre les mains d'un État stratège qui prévoit et gère dans l'intérêt des usagers. Il est aussi urgent d'augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux.

## Jeunesse

### Protégeons les enfants

L'ordonnance de février 1945 a permis que les enfants en danger soient traités d'une manière différente des adultes. Elle fixe la primauté de l'éducatif sur le répressif et va inspirer les futurs textes internationaux sur la justice des enfants. Mais cette ordonnance a souvent été amendée et à partir de 2000, c'est une accélération du répressif, en réponse à des événements médiatiques et à une politique populiste. Ainsi, depuis plus de 3 ans, le nombre d'enfants placés en détention explose, alors que la délinquance des mineurs ne progresse pas. En plein débat sur la réforme de la justice, le gouvernement a obtenu une habilitation pour réformer la « justice des mineurs » par ordonnance et créer un Code pénal des mineurs, faisant craindre un nouveau tournant sécuritaire. La CGT porte un autre projet pour la protection de l'enfance !

### Hors sol

Le Président Macron avait promis, au budget, une mesure « Garantie Jeune Universelle » de 1,5 milliards €, pour 1,5 millions de jeunes privés d'emploi, de formation ou d'étude. En fait, ce sera 550 millions € pour 500 000 jeunes au travers d'un contrat d'engagement jeune ! Les jeunes jugés éligibles pourront bénéficier d'une allocation allant jusqu'à 500 €/mois et d'un accompagnement par les missions locales et pôle emploi. Mais, de quel accompagnement pourront-ils bénéficier, alors même que les missions locales et les pôles emploi sont depuis longtemps déjà exsangues ? Pour la CGT soutenir la jeunesse suppose un engagement politique à la hauteur des besoins actuels pour l'ensemble des jeunes quelle que soit leur situation. Car l'enjeu à l'égard de la jeunesse est de lui garantir un libre accès à la formation qualifiante et/ou professionnelle ainsi que l'émancipation par un travail digne.

## International

### Une Cgtiste à la tête d'Eurocadres

Le 21 octobre 2021, Nayla Glaise, a été élue à l'unanimité à la présidence d'Eurocadres. Ingénieure informaticienne chez Accenture, responsable du secteur international de l'Ugict-CGT, elle est la première femme à occuper la présidence de cette organisation fondée en 1993 qui représente aujourd'hui quelques 6 millions de cadres issus de 25 pays européens. Reconnu par la Commission européenne comme partenaire social européen, Eurocadres participe aux négociations des accords conclus avec les employeurs (directive européenne sur le temps de travail, etc...). Représentante de l'Ugict-CGT au présidium d'Eurocadres depuis 2017, Nayla Glaise a construit sa légitimité sur son travail et celui de l'Ugict-CGT, notamment sur le secret des affaires et les lanceurs d'alerte.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### En panne

Suite aux problèmes d'approvisionnement, la filière automobile connaît un grand coup d'arrêt. Le manque d'investissements et les délocalisations dans les pays à bas coûts sont une des causes du problème. La France comme l'Europe sont dépendantes et ne disposent plus de toutes les technologies nécessaires à leur autonomie. Relocaliser la production et ainsi augmenter nos capacités est nécessaire pour ne plus vivre de pareilles crises. Pour combler le retard, l'Europe doit investir dans des centres de recherche et développement et des fonderies performantes. Les salariés se voient imposer des semaines de chômage avec des baisses de salaire importantes. La CGT propose qu'un fond financier soit créé au niveau de la branche, financé par le patronat et mutualisé pour toutes les entreprises afin que les salaires soient payés à 100% en cas de recours au chômage partiel.

## Justice

### Ils travaillent ici, ils restent ici !

La CGT salue la victoire des travailleurs sans-papiers du café Marly au musée du Louvre. Cette victoire s'inscrit dans le cadre du mouvement coordonné par la CGT dans 10 entreprises en Île-de-France. La situation de ces salariés est emblématique de celle vécue par des milliers de travailleurs dans la restauration. Le patronat de ce secteur exploite, en toute connaissance, des personnes en situation irrégulière s'assurant ainsi de profiter d'une main d'œuvre corvéable à merci. Les grévistes du café Marly ont cumulé des CDD, dits "extras" les privant de l'indemnisation de l'activité partielle pendant les confinements. A la menace de l'expulsion s'est donc ajoutée une précarité financière. Régularisation et embauche en CDI constituaient leurs 2 revendications principales, aujourd'hui acquises !

### De quoi le CDIO est-il le nom ?

La CGT alerte les salariés de la logistique qui ont joué un rôle déterminant pendant la crise sanitaire, au point d'être reconnus comme activité essentielle pour la continuité dans la chaîne d'approvisionnement de la Nation. Aujourd'hui nos efforts ne sont toujours pas rétribués à leur juste valeur tant sur l'emploi, les salaires que sur les conditions de travail. Malgré une précarité importante dans les entrepôts, les employeurs s'attaquent, maintenant, au CDI classique, au travers du CDIO « Contrat à Durée Indéterminé Opérationnel » (Contrat lié à une opération ou à un client). Dans les négociations de branche actuelles, le patronat n'hésite pas à proposer le chantage d'un 13<sup>ème</sup> mois conventionnel contre l'acceptation du CDIO. La CGT réaffirme son opposition à la mise en place du CDIO qui ne ferait qu'accroître la précarité si cet accord scélérait venait à voir le jour.

## Égalité

### Place à l'action !

80 % de femmes se disent victimes de sexisme au travail, 30 % de harcèlement sexuel et moins de 20 % des entreprises ont un plan de prévention des violences ! À l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la CGT rappelle son engagement pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail. Alors que la France vient de ratifier la 190<sup>ème</sup> convention de l'OIT contre les violences et le harcèlement au travail, mais sans créer de nouveaux droits, la CGT appelle au contraire à renforcer les dispositifs existants dans le Code du travail. Le 25 novembre, la CGT invite les salarié·e·s à se mobiliser sur leurs lieux de travail et à participer aux manifestations organisées partout en France entre le 20 et le 27 novembre.